Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

Le Island Queen.

Le steamer Island Queen fera une excursion samedi après-midi pour les dames et les enfants, le propriétaire du steamer ayant appris que les enfants désiraient faire une excursion tout autre jour que le dimanche. De façon à leur rendre l'excursion plus agréable, il a décidé de réduire de moitié le prix de l'excursion: les dames payant 25 sous; les enfants 15.

Le professeur Oldrieve marchera sur l'eau quand le steamer arrivera au terme de sa course. Dans la grande cabine, l'orchestre du prof. Boehler fera de la musique pour les danseurs; et les excursionnistes qui se pourvoiront de lunches pourront les manger dans le salon du troisième pont. L'équipage du steamer est nombreux et offre toutes les garanties de sécurité voulues aux passagers.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Louis Cucullu à Mme Henriette Sigur, Herbert Elias Woodsum à Pearl Morgan, William D. Alverson à Catherine Malone, James David McGinnis à Edna Etter, Christian Madsen à Vve George Weil, Emile Richardson à Lillie Addison, Francesco Viviroto à Maria Battaglia, Frank Barth à Mathilda Rathert, James Fountain à Eva Smith, Arthur Sabine à Lillie Aimolia, Joseph A. Hulsman à Cécile J. Aranda.

NAISSANCES—Mmes J. F. Brown, une fille; J. F. Elliot, un garçon; J. Hogan, un garçon; W. Miller, un garçon; C. Scott, un garçon; M. P. Healy, un garçon; J. Coyen, un garçon; J. G. Hauser, une fille; N. G. S. Blanc, une fille; E. C. Johnson, une fille; H. H. Altz, une fille; J. Feehan, une fille; M. Schroastz, une fille; N. N. Frey, une fille; W. Ilsley, une fille.

DECES — Mary Dawson, 43 ans, 1161 Tchoupitoulas; J. M. Nunez, 34 ans, 2214 Palmyre; Vve Althea Jara, 63 ans, hôpital de charité; Vve Margaret Hoffmann, 78 ans, 526 Robert; J. E. Connell, 39 ans, 400 avenue Pacifique; H. P. Hoffmann, 33 ans, 602 Indépendance; Laurence H. Miller, 2 mois, Cambronne et Green; A. Thro, 60 ans, 1221 rue St Claude; W. Decade, 21 ans, 327 Bourgogne; enfant male de Mme Bennett Cohen, 3 jours, 2916 N. Remparts; A. Bailey, 5 mois, Howard, près Dorgenois; Fannie Harris, 8 ans, coin Pitt et Robert; M. Poz, 38 ans, steamship Usk; L. Aquia, 58 1212 Royale; E. Williams, 20 mois 709 Cadiz; Henry Jack Williams, 28 ans, 1953 Perdido; Molly Smith, 39 ans, 1323 Poydras.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Sinter et Walker vs Lee Ables, réclamation de $159.06 sur un compte courant.

Successions ouvertes:

M. Lucie Delpit, Valentine Schmitt.

Frank L. Richardson vs Henry Lagardère, réclamation de $300 sur des billets.

Demande d'émancipation:

Clémence Pauline Charoulan.

Pierre Jorda vs La Ville de la Nouvelle-Orléans, mandamus.

H. L. Nick vs Mme S. Picard—attachement de $1,000.

S. H. Britton vs Domenico Bartolotta — action en recouvrement de $263,56 sur des billets.

Le testament d'Antoinette Wist, née Shingel, a été homologué hier à la Cour civile de District. Elle laisse à son petit-fils George Bernard Wink, la maison bornée par les rues St Claude, Port, Marais et avenue Lafayette.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Charles Diket, attaque; Fred. John, actes de violence.

Envoyés devant la cour criminelle:

S. J. Laporte, Albert Major, objets volés en leur possession.

Acquittés:

Daniel B. Booth, homicide; James Dixon, blessure.

FAITS DIVERS.

Lait falsifié.

L'inspecteur du Bureau de Santé, M. Hy Durel, s'est rendu à la cour du recorder Hughes hier matin et y a formulé une plainte contre les laitiers suivants accusés d'avoir vendu du lait falsifié:

Wm Lafenière, coin Jackson et Dryades; J. Lassalle, Fig et Short; A. Katz, Tulane et Scott; B Senac, Avenue Washington, 3815; E. Bemer, rue Green, 8113; Mme Eug. Kessler, rue Magasin, 2210.

Une plainte a été également faite contre J. Bordes, à la deuxième cour de police correctionnelle. Il portait de l'eau dans sa charrette, en violation de la loi.

Grand Jury.

Après une courte réunion, hier matin, le Grand Jury a présenté au juge Chrétien trois actes d'accusation en blanc.

Les officiers de la cour sont muets à l'égard du nom de l'unique coupable que concernent ces trois accusations de détournements.

Des mandats d'amener ont été lancés et on fera tout le possible pour incarcérer l'accusé.

A L'HOTEL DE VILLE.

L'ingénieur Charles Hermany, de Louisville, Ky, qui avait été nommé par le président Walmsley, de la commission du drainage, comme un des experts chargés de faire une enquête concernant les travaux faits et les matériaux employés, a notifié M. Walmsley qu'il ne lui serait pas possible d'accepter ce mandat.

M. Walmsley a nommé, pour le remplacer, l'ingénieur Howard A. Carson, de Boston, Mass.

Tous à l'ouvrage!

Enfin les deux cent cinquante grévistes de la Manufacture d'Hershéim, qui avaient quitté leur poste, il y a quinze jours, sont retournés hier matin à leur travail, aux mêmes conditions qu'auparavant: la production va pouvoir,—il faut l'espérer du moins,—combler les pertes subies des deux côtés.

Aucune concession n'a été faite par la compagnie: aucune signature n'a été donnée, aucun compromis sollicité. Un comité, à la tête duquel était A. Strasser, représentant l'Union Internationale des Cigariers, a fait appeler le directeur local, W. R. Irby, de la American Cigar Company, demandant à reprendre leurs occupations respectives. On n'y a fait aucune objection, et ils sont retournés aux places qu'ils occupaient précédemment. La cause de la grève était que la compagnie avait refusé de contraindre trois de ses ouvriers à se joindre à l'Union ou à partir. Ces trois hommes sont restés et resteront libres d'agir à leur guise.

Inventaire de la maison Pitot.

L'inventaire de la liquidation de la Gus. Pitot Seltzer and Mineral Water Works, demandé par Hudson & Cd, s'est clos hier matin. Le montant total a été évalué à $3,548.99.

Meilleure paye et moins long travail.

Les unions d'arrimeurs et de chargeurs de bois de construction se sont réunies pour réclamer que leur travail soit de moins longue durée, et que leur paye soit augmentée, leurs conditions ayant été modifiées. Ils réclament que des règles soient établies et soient observées pour la Nouvelle-Orléans et ses alentours à partir du 1er avril 1902:

1—Huit heures de travail: de 8 heures du matin à midi, et de 1 heure à 5 heures de l'après-midi;

2—Que pour les heures supplémentaires, le travail du dimanche et des jours de fête les heures leur soient payées le double;

3—Que pour l'arrimage des chevaux, des mules et du betail, les gages soient fixés à $1 par jour, jusqu'au 1er avril 1903, et payés hebdomadairement. Qu'il y ait dans chaque bateau une chambre spéciale pour ranger les outils, afin de protéger ceux des arrimeurs, et qu'on fournisse gratis de l'eau aux hommes et aux employés sur chaque bateau.

4. Que tout membre de l'Union des arrimeurs qui devrait quitter son travail pour aller en quarantaine; ou dans toute terre située sur les rives du Mississipi, dans le territoire de l'Etat, pour y travailler sur n'importe quel navire,—reçoive un salaire dont l'évaluation partira depuis où il quittera son travail antérieur jusqu'à ce qu'il retourne en ville, y compris le prix de sa nourriture et de son logement;

5—Que tout membre de l'Union de chargeurs de bois de construction, se déplaçant par eau pour aller à son travail, soit transporté gratis pour se rendre à ce navire, et en revenir après sa journée terminée; et que, s'il doit passer la nuit hors de chez lui, un tarif établisse le montant de ses gages, y compris son logement.

6—Si les chargeurs de bois de construction travaillent la nuit, que l'heure de leur souper soit fixée de 5 à 6, et que leur patron se préoccupe de leur trouver un endroit convenable où ils puissent prendre ce repas.

7—Si les chargeurs de bois de construction sont envoyés d'un bateau à un autre, et que le second bateau n'est pas prêt, dans le cas où ils auraient à retourner au premier bateau, que les frais de transport incombent à leur patron.

Signé: M. Haynes, président; MM. J. G. Garder, W. Williams, J. Jacob, H. S. Brown, G. Hickey.

Capture inattendue.

Le chef des détectives Victor Flotte et deux agents de police surnuméraires ont fait hier vers midi une excellente capture, à la suite de laquelle Adolphe Foster, Hugo Foster, Léon Amédée et Charles Stoom sont sous clef au 3me poste de police comme suspects et dangereux. Il y a dix ans qu'ils exercent ici le métier de souffleurs de verre. Les deux Foster y sont très habiles: ce sont deux robustes Allemands, et s'ils sont devenus des vauriens, cela est de fraiche date.

Ils fabriquaient de petits objets de verre souflé au West End. Moyennant dix sous on avait un billet et le preneur était invité à pêcher dans un vivier. La chance capricieuse était-elle heureuse pour le gagnant? Pas souvent: mais on rachetait les gros lots au-dessous de leur valeur si on désirait s'en débarasser.

La saison étant peu favorable jusqu'ici pour s'installer en plein air, les Foster prirent pour centre d'opération la rue du Canal, près de la rue Nord Peters, et transportèrent là leurs pénates.

Hier, le chef Flotte est entré chez eux et a assisté au jeu en train et a fait une rafle dans laquelle les deux Foster ont tenu compagnie à leurs deux amis.

HOSTETTER STOMACH BITTERS.

Est un spécifique pour les maladies d'estomac, de foie et d'intestins, ainsi que le constatent les centaines de témoignages reçus pendant les cinquante dernières années. Nous engageons par conséquent tous ceux qui souffrent d'indigestion, de dyspepsie, de flatulence, de constipation, de migraine ou de troubles au foie et aux reins à l'essayer. Il vous guérira promptement. Le véritable doit avoir notre timbre privé sur le col de la bouteille.

Escrocs arrêtés.

Georges Johnson, alias Jacob Johnson, alias Georges Doris, prétend demeurer 632 rue Carondelet; il a été arrêté, ainsi que Louis Hobart, hier, au coin des rues Canal et Camp, par les détectives Rainey et Exnicios, comme suspects et dangereux. Johnson n'en est pas à sa première arrestation: et il paraît que Hobart, pincé, a essayé de se débarrasser d'un faux chèque, tiré sur la Troisième Banque Nationale de Louisville, Ky, signé par Gordon & Co., et fait payable à Louis Hobart.

Le caporal Tanner affirme que ces deux compères sont les hommes qui ont allégé de $180 P. H. McTippin, un étranger, vendredi dernier. Après avoir terminé les affaires qui l'appelaient à la Nouvelle-Orléans, McTippin se promenait rue du Canal. Il rencontra un escroc, qui l'attira dans une maison de la rue Carondelet, et lui proposa une partie de cartes, qu'il refusa. Il fut amené à montrer son argent, et, profitant d'un instant favorable, le voleur et le compère qui avait préparé le coup, s'en emparèrent et prirent la fuite à toutes jambes.

Booth déchargé.

Daniel Booth, ingénieur du L. & N. Railroad, accusé pardevant la 2e Cour criminelle de Cité, d'un homicide par imprudence, a été déchargé. Il s'agissait de la mort du petit Edwin Reges, écrasé le 3 mars, au coin de l'avenue des Champs-Elysées et de la rue de Chartres.

Il a été établi que cette mort était un accident dû à l'imprudence de l'enfant, qui s'amusait à sauter du train en bas, et du sol dans le train.

Ce passe-temps est celui de nombre d'enfants journellement, sur l'avenue des Champs-Elysées; les parents sont très peu soucieux de la la surveillance que réclament les enfants et nombre témoins oculaires peuvent certifier que les officiers de police du poste font parfois aux petits délinquants une chasse inutile, dont les enfants rient. Rien ne leur interdit la voie ferrée, et ils s'y promènent avec d'autant plus de plaisir que le fruit défendu tente toujours.

Le vol encouragé

Les marchands de ferraille et bric à brac S. J. Laporte et Albert Major, 519 rue St-Louis, ont été accusés par la police, par un affidavit adressé à la seconde cour criminelle de cité, d'avoir en leur possession des marchandises volées et de les avoir achetées les sachant volées. Une première audition leur a été accordé hier: comme résultat, ils ont été envoyés à la cour criminelle de district sous caution de $500 chacun.

Départ opportun.

Paul Recknagle a une notoriété connue de la police. Traduit devant le Second Recorder, hier matin, comme suspect et dangereux, il a sollicité d'être déchargé, assurant qu'il quittait le jour même la ville sur un navire qui conduit des mules en Afrique.

Le juge Marmouget lui a accordé 24 heures pour déguerpir.

Interim à la légation allemande.

Le baron Craker Von Schwatzenfeldt, de Berlin, est arrivé de New-York, hier matin, et s'est inscrit à l'hôtel St Charles, avec sa femme et plusieurs serviteurs. Il s'embarque aujourd'hui pour Puerto Barrios, Guatémala, où il remplira les fonctions du secrétariat de la légation allemande.

Le baron Von Voigt-Reetz ministre d'Allemagne, doit être absent de son poste de Guatemala pendant un temps assez long, et le baron Von Schwartzenfeldt fera l'interim pendant tout le temps que durera cette absence.

Le baron a dit à son arrivée qu'il avait été très satisfait d'apprendre l'excellent accueil fait au prince Henri par les Américains. Il a certifié qu'il ne fallait donner aucune créance à l'intention qu'on prête à l'Allemagne d'envoyer une flotte dans les eaux des Indes Occidentales.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille, livrées à domicile.

Accident.

George S. Kuntz, qui demeure rue Tchoupitoulas, 6033, traversait la chaussée à l'angle des rues Canal et Camp, l'avant-dernière nuit, lorsqu'il a été renversé et blessé par le car No 241 de la ligne Jackson.

Incendie.

Hier matin, un peu avant quatre heures, un feu a été découvert dans la demeure de Mme Chas Glueck, rue Rousseau 2633. La bâtisse, assurée pour $1.300 à la compagnie Lafayette, a subi des dommages d'environ $100.

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris.

—SOMMAIRE DE LA—

Livraison du 1er mars 1902.

I.—L'Etape, deuxième partie, par M. Paul Bourget, de l'Académie française.

II.—Le Nouveau Pacte Colonial, par M. Etienne Grosclaude.

III.—Richelieu cardinal et premier ministre, par M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française.

IV.—Autour de la Comédie Dantesque, par Mlle Lucie Félix-Faure.

V.—Voyage au Japon.—VIII. La société nouvelle, par M. André Bellessort.

VI.—L'évolution littéraire de Victor Hugo, par M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française.

VII.—Revue Scientifique. — Le rôle des moustiques dans la propagation des maladies, par M. A. Dastre.

VIII—Chronique de la Quinzaine, Histoire Politique, par M. Francis Charmes.

IX—Bulletin Bibliographique.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

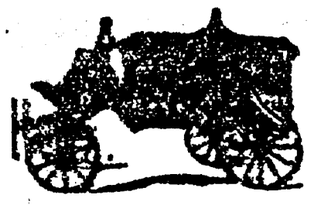

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1048.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO,

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 952

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts.

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment

1er sept 1901—1an

Vous êtes cordialement invitées à venir goûter tous nos mets délicats.

New Orleans Lighting Company, Salle des Odd Fellows, 532 rue du Camp

Suite chronique 2e page.

AMUSEMENTS.

Seulement trois Dimanches de plus.

Le Grand Steamer d'Excursion

ISLAND QUEEN.

NE MANQUEZ PAS

DIMANCHE, 16 MARS.

10 heures a. m. et 3 heures p. m.

MUSIQUE ET DANSE.

Aller et retour, 50c. Enfants, 25c.

Excursion spéciale pour les DAMES ET LES ENFANTS, PRIX POPULAIRE,

SAMEDI, 15 MARS.

Dans l'après midi, de 2:30 heures p. m. à 5:30 heures p. m.

Les Dames, 25c; les Enfants, 15c.; les Messieurs, 50c.

12mars—4f

TULANE.

CE SOIR.

Matinées Mercredi et Samedi à 1.

OTIS SKINNER

Et Compagnie, présentant la magnifique histoire d'amour poétique,

Francesca Da Rimini

La semaine prochaine—JULIA MARLOWE.

9mars—6f

CRESCENT.

CE SOIR.

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 1.

Jolie! Charmante! Petite!

ADELAIDE THURSTON

Secondée par OTIS B. THAYER et 20 autres, dans la magnifique pièce en 4 actes

"SWEET CLOVER"

Présentée avec la troupe originale et un chargement de décors.

La semaine prochaine—THE VILLAGE PARSON. 9mars—6f

GRAND OPERA HOUSE.

Matinées Lundi, Vendredi et Samedi.

Commençant avec la matinée d'aujourd'hui.

Baldwin-Melville Stock Co.

Présentant une production complète du rire de la comédie anglaise en trois actes, intitulée

PINK DOMINOES.

Decors entièrement nouveaux par M. Louis F Fett. Superbes distributions. Magnifiques toilettes. Mise en scène élaborée.

150 rires dans 150 minutes.

Prix: 10—20—30 et 50.

Matinée de Dimanche, 16 mars — "SAG HARBOR." 9mars—6f

AVIS.

Avis est donné à toutes personnes ayant des réclamations contre ou qui doivent à la succession de Louisa Frances Whittaker femme de Florville Foy, de présenter leurs réclamations ou de payer les comptes qu'ils peuvent devoir à l'exécuteur testamentaire dans les dix jours de cette date.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1902.

FLORVILLE FOY.

Exécuteur testamentaire, à l'office de M. V. Déjan, notaire public, 121 rue Carondelet.

13 mars—13 17 22

AVIS.

Avis est donné qu'à la prochaine session de l'Assemblée Générale, un acte sera proposé pour amender l'acte qui établit la et pourvoit à la commission des Egouts et des Eaux, actuellement l'acte 6 de la session extraordinaire de 1899 et de fondre la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans à laquelle il est pourvu en vertu de l'acte 114 de 1896, l'acte 63 de 1898, et l'acte 72 de 1900 avec ladite Commission des Egouts et des Eaux.

13 mars - jeudi 17

AVIS.

Messieurs Einstein frères de Cincinnati, désirent faire savoir à leurs amis et au public en général que M. Daniel A. Meyer, leur ancien agent en cette ville, n'est plus attaché à leur raison sociale et n'est plus autorisé à les représenter d'aucune façon ni en aucune qualité quelconque.

M. Frank Einstein se présentera à chacun d'eux le plus tôt qu'il lui sera possible, et, reconnaissant des faveurs qu'il leur doit il garde l'espoir de continuer avec eux ses relations d'affaires comme par le passé.

11 mars—11 12 13

AVIS.

Avis est par le présent donné aux actionnaires de la Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, qu'une réunion des dits actionnaires aura lieu aux bureaux de la banque, à l'enseigne des rues Carondelet et Gravier, Nouvelle Orléans, Lne, lundi, le 14 avril 1902, à midi, pour considérer et voter sur une proposition de mettre la dite banque volontairement en liquidation conformément aux dispositions des Clauses 5220 et 5221 des Statuts Revisés des E. U., et pour autoriser les liquidateurs à vendre les biens, les affaires et la clientèle de la dite banque.

Par ordre du Bureau des Directeurs.

GEO. FERRIER

Caissier.

Nouvelle-Orléans, le 10 mars 1902.

11 mars—au 11 avril inc

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum

Matinées tous les jours, (lundi excepté).

CE SOIR: NOUVEAU PROGRAMME! ATTRACTION EXTRA!

PHROSO,

La merveilleuse Poupée mécanique—La nouveauté la plus extraordinaire de l'âge

Louis Simon, Grace Gardner & Co dans "The New Coachman", Keichen's Balancing Dogs; Dooley and Kent, comédiens chanteurs, Bruet et Rivière, Alf. Holt, même sur fleur; Gorman et Kapplar, danseurs Adelina Rosattino, Prima Donna, Forrester et Floyd, artistes caractéristiques. Nouveaux portraits animés.

Prix—50c 25c et 10c. Sièges dans les loges 75c.

Matinées—Tous les sièges 25c, sièges dans les loges, 50c.

La semaine prochaine—M. et Mme Sidney Drew, les six Dacomas, Homer Lind & Co dans "Gringoire," et six autres divertissements. 11mars—5f

AUDUBON CE SOIR, A 8

TOUTE LA SEMAINE.

Matinées Dim, Lun., Ven. et Sam.

Une Renaissance Monstre de

THE:

CORSICAN BROTHERS

A Magnifique Production Scénique par la

AUBREY STOCK CO.

Nouveaux Décors, Nouveaux Costumes, Brillants Effets.

Prix—10—20 30—50.

La semaine prochaine—THE VICTORIAN CROSS. 9 mars—6f

Crescent City JOCKEY CLUB,

6 COURSES PAR JOUR.

Admission au Grand Stand.....50c

24nov—4m

HOPITAL DE CHARITE,
Etat de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, le 5 mars 1902.

SOUMISSIONS POUR APPROVISIONNEMENT DE LAIT, CHARBON ET GLACE.

Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à midi, JEUDI, le 20 mars, pour approvisionnements de lait, charbon et glace, pour une année, du 1er avril prochain, d'après les spécifications enregistrées dans le bureau du Secrétaire. De solvables sécurités seront requises des soumissionnaires acceptés.

Le Bureau des administrateurs se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions.

Les soumissions devant être endossées pour l'article soumissionné et déposé avec

EDWIN MARKS.

8 mars—8 au 20inc Secrétaire et Trésorier.

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Chambre 20, Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 1er Avril 1902, pour les travaux séparés suivants, d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés dans ce bureau.

1er Un canal ouvert et bordé sur Léonidas de Spruce à Claiborne, et sur Lowerline de Jeannette à Claiborne, et un canal ouvert et sans bordure sur Claiborne de Léonidas à Doblin.

2me Un canal ouvert et bordé sur l'avenue Nashville de Remparts à la rue Claiborne.

3me Un canal ouvert sans bordure sur l'avenue St Bernard de Claiborne à la rue Broad, et sur Broad de St Bernard à la Pumping Station No 3.

Tous ces contrats sont séparés et les soumissions doivent être faites séparément pour chacun d'eux.

Chaque soumission sera accompagnée d'un dépôt en argent ou d'un chèque certifié de $250.

Le contrat exigera un bon d'un quart du montant auquel sera estimé le travail.

Toutes les soumissions devront se conformer à et comprendre tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail sera adjugé à celui dont la soumission sera la moins élevée, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY,
Président.

IRWIN JAMISON,
Secrétaire.

Nouvelle Orléans, Lne, 27 février 1902.

28 fév—30f

AVIS.

Aux actionnaires de la New Orleans Butchers Cooperative Hide and Tallow Co. Ltd. Vous êtes par le présent notifié qu'une réunion générale des actionnaires sera tenue le 14 mars 1902, à 3 heures p. m. aux bureaux de la compagnie pour amender les articles 1 et 10 de la charte.

BEN. ABADIE, Assistant-Secrétaire.

12 fév—30 f

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE—Des messieurs comme solliciteurs pour la compagnie du Gaz, commission libérale. Doivent avoir de bonnes manières, être bien éduqués et être bien recommandés. Seuls les hommes compétents doivent faire application. A des bons vendeurs des positions salariées seront données. Compagnie du Gaz, bureaux au premier étage rue Baronne.

5 sept—

bien! sans curiosité.

La mère embarrassée ne trouva rien à répondre.

—A dix francs! jeta le père, comme il eût dit: A dix sous!

M. Truchon ne se mit pas à rire.

Il haussa coup sur coup et lentement les épaules, prit un visage indigné, tendit énergiquement le bras, foudroyant le couple effaré:

—Vous poussez votre enfant au vice, monsieur et madame Bonenfant!

—Nous!

La femme, en son mouvement favori, levait les bras au plafond l'homme allongeait les siens qui se collaient au corps.

—Oui, et vous essayez de m'induire en erreur, votre fille ne peut, à son âge, donner des leçons de piano à dix francs..... Elle est jolie, vous la laissez courir le pavé de Paris....je n'aime pas les parents qui....

Madame Bonenfant éclata:

—Monsieur, notre fille ne court pas le pavé de Paris, elle est élève au Conservatoire, classe d'opéra comique....nous nous sommes saignés aux quatre membres pour elle, et nous nous saignerons encore....elle a une fortune dans le gosier....

Le propriétaire ne décroisa pas les bras.

Sa figure, de l'indignation passait à la stupeur.

—Au Conservatoire, répéta-t-il, au Conservatoire!

—Puisque nous avons notre congé, reprit la concierge, nous pouvons bien à présent, vous l'avouer.

—Et pourquoi pas avant?

Nous connaissions vos idées; vous nous les aviez dites une fois ....Alors, pour ne pas perdre la place.....Ça ne nous a servi à rien, nous la perdons tout de même.

La porte s'ouvrit à cet instant.

Deux jeunes gens entraient, la jeune fille la première, svelte, élégante; le jeune homme, moins dégagé, un peu court, mais tiré à quatre épingles, fort "chic."

—Eh bien, papa, nous n'arrivons pas trop tôt?....

—Ah! c'est vrai, mes enfants, c'était convenu, que vous me preniez ici....Je n'y pensais plus....

—Nous y pensions, nous....Si tu crois que nous oublions le Tattersall, et la paire de pur-sang que tu dois choisir avec nous!

C'était le jeune homme qui parlait.

La jeune fille scrutait en souriant le visage paternel.

—Voilà papa qui recule, fit-elle; tu verras Ernest, nous n'aurons pas les pur sang.

—Je recule....je recule..... Dans un moment pareil....Ah! si j'avais trouvé ici mon troisième ou mon cinquième loués....

Les deux jeunes gens se tournèrent vers les concierges:

—Ah! ça, voyons, reprit Ernest, vous le faites donc exprès, vous êtes contre nous!.....Ça devient une marotte chez mon père....il ne tient plus ses promesses....C'est à croire au fond que vous vous entendez pour que nous n'ayons pas nos chevaux!

—Oui, déclara Ernestine qui restait franchement gaie, tandis que son frère riait un peu jaune; mon père doit vous avoir dit: ne louez pas, pour que je ne sois pas obligé d'acheter les pur-sang.

M. Truchon se déridait.

—Sont ils amusants tous les deux.

Et il les regardait, son orgueil de père éclatant sur sa bonne face large, plutôt vulgaire, ses yeux s'arrêtant plus longuement sur son Ernestine, le vrai type de la Parisienne élégante, fine, délurée.

Il se répétait souvent, et sa femme avec lui, la question qu'il lançait tout à l'heure à ses concierges, avec la brusquerie qui le caractérisait:

"Où avons-nous été chercher une fille comme celle-là?"

De fait, mademoiselle Ernestine ne tenait ni de son père, ni de sa mère,—ou plutôt, s'il était entre eux des points de contact physiques, ils présentaient, chez elle, le perfectionnement qui fait que, très bien soi-même, on ressemble à quelqu'un qui n'est pas ce qu'on appelle joli.

Ernestine Truchon n'était pas, du reste, ce qu'on appelle une beauté, en tant que régularité des lignes; figure au contraire chiffonnée, mais pleine de malinerie, de charme, une fraicheur de fleur, les yeux bleus de son père, mieux fendus, un gentil petit nez, un peu, très peu relevé du bout, qui semblait le diminutif exquis, du nez à la fois trop large et trop ouvert de sa mère.

A ajouter une chevelure châtain, à reflets mordorés, une chevelure luxuriante, des sourcils bien tracés, sombres comme les cils, une bouche au rire franc, meublée de ces perles qui sont un signe de vigueur,—les dents des Truchon cette fois,—petites heureusement, des épaules tombantes, une taille de roseau, dix-huit printemps, une belle santé, et le portrait de mademoiselle Ernestine est complet, moins le moral.

Le physique en était le reflet.

Tête un peu folle, excellent cœur, douée de cette qualité d'assimilation rapide que possèdent les femmes intelligentes; gâtée et pouvant se montrer un tyran, elle se contentait de mener ses parents comme elle l'entendait, en leur rendant sa domination si chère et si agréable, qu'ils eussent cherché les occasions de s'y soumettre, si elles n'étaient pas nées d'elles-mêmes.

Ernestine c'était la gaieté, l'éclat de rire, la joie de la maison.

Ernest, de dix-huit mois seulement plus âgé que sa sœur, commençait à en devenir le souci.

Qu'il n'eût rien fait au collège, on s'en souciait à demi; son père qui, sous ce rapport ne vivait pas en parvenu, prétendant pour son fils à de hautes destinées, pensait qu'il en saurait toujours assez pour les affaires, la fabrication de la margarine ou autre denrée qui rapportent; qu'il ne voulût s'adonner à rien aujourd'hui, cela devenait sérieux.

Un homme doit travailler.

Et Ernest non seulement prétendait vivre à rien faire avec les rentes de papa, mais n'avait jamais assez d'argent.

Il est vrai que M. Truchon ne savait pas résister à ce qu'il appelait des fantaisies raisonnables encourageant des goûts de dépense, qu'il n'avait point, lui, et se disant qu'après tout, en bon socialiste qu'il restait, au fond, il devait à la société de manger ses rentes.

A mesure qu'augmentait, sous l'influence de ces deux enfants, qui prétendaient jouir de tout ce que l'argent peut donner, un train de maison, longtemps simple, l'ex négociant devenait plus féroce, vis-à-vis de ses concierges, qui lui laissaient des "non valeurs."

Les Bonenfant, de très braves gens auxquels il ne voulait point de mal, ne trouveraient pas plus que d'autres grâce devant lui, si ses deux étages lui restaient sur les bras.

Ah! quel métier, aujourd'hui, que le métier de rentier, et dans celui-là, le métier de propriétaire!

Cette pensée, ce souci, l'arracha à l'espèce de gloriole, à laquelle il se laissait facilement aller, vis-à-vis de sa progéniture.

Décidément, ils poussaient trop loin leurs fantaisies, les deux moutards.

Ne s'aviseraient ils pas, ne se contentant plus, de la voiture de remise, du "locatis," comme disait dédaigneusement Ernest, de le contraindre à acheter des chevaux, de façon à avoir leur écurie.

Cette fois, il arrêterait les frais....

Et comme Ernest, pendant que sa sœur rajustait sa voilette dans la haute glace de la loge, répétait aux Bonenfant ahuris:

—Mais louez, voyons, louez donc! puisqu'il n'y a que cela qui empêche papa de nous acheter des canassons.

—Mon ami, fit il, énergique, quand même ils loueraient, je ne vous achèterais pas de canassons.

—Ça, nous n'aurions plus confiance en toi, fit Ernestine le menaçant du doigt, tu nous l'as promis!

—Assez plaisanté, mes enfants allons-nous en!....Remontez en voiture, je vous rejoins.

—Et au Tattersall! fit Ernest, tu nous as promis aussi, en tout cas d'y venir, en sortant d'ici.

—Allez, allez toujours, je vous rejoins.

Les deux jeunes gens étaient dans le vestibule.

M. Truchon reprit son air bourru en s'adressant au mari et à la femme:

—N'est ce pas? tenez vous le pour dit....Je me tourne le sang et vous vivez bien tranquillement, comme des coqs en pâte!

—Madame Bonenfant se revolta de nouveau.

A continuer.

Collision.

Hier matin, vers huit heures et demie, une collision a eu lieu à l'angle des rues Esplanade et Derbigny entre le car No. 98 et une charrette conduite par Jno. G. Betz. Celui-ci a été légèrement blessé.

Blessure.

En travaillant à bord du steamship El Monte, hier matin, au pied de l'avenue Thayer, Frederick Gales, Jr., un ouvrier domicilié rue Pélican, 522, a été blessé au pied droit. Il a été pansé par le docteur Riley.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCES PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHEE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.